

Fin de validité des codes forfaits Optique CMU-C

• *Date d'application de la mesure :* **01/01/2020**

• *Textes associés :*

Arrêté du 29/10/19 abrogeant l'arrêté CMU-C de 1999

JO du 31/10/19

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039296524&categorieLien=id>

• *Professionnels de Santé concernés :*

**Fournisseurs
Pharmaciens**

• *Cahier des Charges SESAM-Vitale concerné:*

1.40

• *Référentiel TLA concerné :*

Non

Contexte de l'évolution

Dans le cadre de la réforme gouvernementale dite du « 100% santé », Reste à charge Zéro (RAC 0) les modalités de facturation et de prise en charge de la C2S évoluent à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ainsi, les montants de prise en charge au titre de la C2S sont alignés sur les PLV de l'offre Reste à charge Zéro (classe A).

En conséquence, pour la facturation C2S Optique, les 20 forfaits spécifiques CMU-C (OV1, OP1...) ne doivent plus être utilisés à partir du 01/01/2020.

Modalité de mise en œuvre

A cet effet, la table 1 est mise à jour.

Légende

Texte surligné en jaune

Texte surligné en gris

Ajouts par rapport au CDC SESAM-Vitale
Evolutions du format des tables pour le palier
Addendum 7

Détail de l'évolution

➤ **Les modifications apportées à la table 1 de l'annexe 2 du Cahier des Charges SESAM-Vitale sont les suivantes :**

Table 1 : table des codes prestations

Code Prestation	Libellé du code prestation	Date de fin de validité	Type de prestation	Type de nomenclature	Groupe fonctionnel		Top Codage affiné (**)	Origine prestation (***)
					général	détail		
.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...
OME	Forfait monture – 18 ans (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OP1	Forfait optique – N°1 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OP2	Forfait optique – N°2 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OP3	Forfait optique – N°3 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OP4	Forfait optique – N°4 Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OP5	Forfait optique – N°5 Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OP6	Forfait optique – N°6 Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OP7	Forfait optique – N°7 Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...
OPM	Forfait monture (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...
OV1	Forfait optique enfant – N°1 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV2	Forfait optique enfant – N°2 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV3	Forfait optique enfant – N°3 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV4	Forfait optique enfant – N°4 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV5	Forfait optique enfant – N°5 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV6	Forfait optique enfant – N°6 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV7	Forfait optique enfant – N°7 Unifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV8	Forfait optique enfant – N°8 Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OV9	Forfait optique enfant – N°9 Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OVA	Forfait optique enfant – A Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
OVB	Forfait optique enfant – B Multifocaux (CMU-C)	31/12/19	Support	LPP	optique	CMU-C	Oui	PS
.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...	.../...

(**) Uniquement en version 1.40 – Addendum 6 et suivantes

(***) Uniquement en version 1.40 – Addendum 7 et suivantes

C.N.D.A

*Demande d'agrément
ou d'homologation
pour l'intégration d'une
fiche réglementaire*



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(Remplir 1 engagement par logiciel)

Je soussigné(e),, agissant en qualité de
pour la société....., atteste sur l'honneur que le logiciel
référéncé dans sa version n°¹, pour système (OS).....
intègre correctement :

. L'évolution liée à la fiche réglementaire n°

Version du cahier des charges de référence (CDC) :

Ou

Version du référentiel d'homologation (rayer la mention inutile) : DI version / TLA version ...

Identification des factures transmises sur le frontal du CNDA :

Tableau récapitulatif à compléter :

Carte CPS utilisée	Date de transmission des cas de facturation :				Nom des Fichiers
n° de facturation du PS	N° Cas de tests	N° LOT	N° FACTURE	Régime	(Groupe de données 12 champ 2 ou Type 000 pos 50-55)

**Je joins à cette attestation la(es) copie(s) d'écran correspondant aux cas de tests
non passants relatifs à la fiche réglementaire prise en compte².**

Fait leà

Signature du représentant et cachet de la société

¹ évolution **obligatoire** du n° de version **sur les 4 premiers caractères** par rapport à la dernière version agréée.

² si prévus dans les cas de tests de la fiche réglementaire prise en compte.